



# Compte rendu du Comité Directeur de l'OMS 27 mars 2021

## Associations présentes :

Sur place :

AK Team, USV Football, USV Aïkido, USV Tennis de table, USV Judo, USV Basket, USV Retraités, USV Volleyball, USV Randonnée, ASFI Villejuif, USV Badminton, RCVB, USV Education Physique, USV Lutte

Visio :

USV Tir à l'arc, USV Echecs, USV Tennis, USV Handball, USV Plongée sous-marine, USV Natation, Académie des Boxes de Villejuif,

21 associations / 33 : majorité présente

La liste d'émargement pour les 14 clubs présents se trouve en pièce jointe au compte rendu.

## Associations excusées :

Les Tourterelles, Villejuif Altitude, USV Pétanque, Villejuif Triathlon, USV Gymnastique,

## Invités présents :

Mme Valérie Morin

## Rappel de l'ordre du jour :

- 1- Subventions : groupe de travail sur les critères,
- 2- Convention OMS – ville de Villejuif,
- 3- Créneaux : travaux préparatoires,
- 4- Divers. prêt d'adhérents pour le Forum de Rentrée, Ajout d'une alarme

## Préambule :

En raison de la présence de Madame MORIN, le point 1 et le point 2 ont été intervertis pour qu'elle puisse présenter les critères et laisser l'OMS travailler seul ensuite.

## 1- Subventions : groupe de travail sur les critères

### SUBVENTION DE LA VILLE

Deux documents de travail ont été fournis aux membres du Comité Directeur.

Mme Morin précise que la Municipalité est prête à ajouter des critères, en modifier d'autres, dans le cadre d'une enveloppe budgétaire contrainte.

Réaction :

Actuellement, les clubs en extérieur sont favorisés dans leurs activités, ce qui risque de déséquilibrer les subventions.

Mme Morin précise que les années COVID ne seront pas retenues dans les analyses.

Réaction :

Certains s'interrogent sur la politique sportive de la ville. En effet le haut niveau (HN) représente 28% des subventions contre 10% pour le loisir (SPT).

Mme Morin rappelle que si la ville soutient le HN, le mouvement sportif peut demander à modifier les critères des subventions. Elle rappelle également que le SPT est primordial pour la ville qui souhaite une aide forte à la reprise du sport sans laisser de côté le HN. Toute la difficulté réside dans l'équilibre entre ces deux aspects de la pratique sportive. L'OMS est aussi là pour aider la ville à le trouver.

Réaction :

Il est demandé si le « prix » de la cotisation / licence sera pris en compte comme critère.

Réponse de Madame Morin : à priori non.

Réaction :

Certains s'interrogent sur la différence entre clubs en extérieur et clubs inactifs devant la subvention.

Mme Morin indique que pour la ville, un club qui est à l'arrêt a moins de frais (chômage partiel par exemple) qu'un club qui tourne et a donc moins besoin de subvention à priori. Toutefois, elle rappelle que la ville veillera à ce qu'aucun club n'ait à fermer. Une sorte de fonds de réserve a été constitué à cet effet.

Réaction :

Certains clubs demandent si les clubs, lors de la Commission sur les subventions de la ville, sont sortis de la salle quand il était question d'eux.

Réponse : non et cela n'a pas posé de problème particulier.

Réaction :

Le club de natation regrette la façon dont il a appris la baisse de sa subvention. Par ailleurs, il souhaiterait avoir les éléments sur les clubs en difficulté.

Le Bureau prend note, et ne souhaite pas fournir les chiffres de chacun à tout le monde, c'est à la ville de le faire éventuellement, les chiffres étant confidentiels.

Il est rappelé que les clubs, statutairement, sont sensés fournir à l'OMS leur bilan.

Le Bureau souhaite aussi qu'une réflexion soit menée par l'OMS au sujet des fonds et réserves associatifs. En effet, si leur existence ne pose aucun problème, il serait bon de savoir à quel niveau la ville les tolère pour qu'aucun club ne soit pénalisé.

Réaction :

Il semble qu'il n'y ait ni distinguo entre sportifs villejuifois et d'ailleurs (alors qu'il y est fait mention dans le dossier de subvention), ni de critère visant à encourager les clubs qui ont des écoles et dispositifs de formation interne pour leurs sportifs (8 ans en moyenne pour former un sportif).

Pour la question de la distinction entre villejuifois et non villejuifois, Mme Morin indique que ce serait pénalisant pour des clubs dits « rares » qui n'ont pas d'équivalent dans les villes alentour. Pour la question des clubs formateurs, la ville reste ouverte à l'ajout de critères.

Attention toutefois, la multiplication de critères rend l'exercice au final compliqué.

Réaction :

Certains clubs alertent sur le côté mécanique des calculs sur des critères.

Commission OMS critères de subvention :

USV Lutte ; AK Team ; USV Retraités ; USV Natation ; USV Judo ; USV Football ; USV Aïkido ; USV Tennis ; USV Tennis de Table ; USV Volley.

Il est ici rappelé que les clubs participent non pas en leur nom propre, mais pour l'OMS, en faisant passer l'intérêt de toutes et tous avant l'intérêt particulier.

Date de réunion : le 8 avril à 18h. L'USV Natation se charge d'organiser la visio conférence.

#### **SUBVENTION 0,40**

Mme Morin indique qu'au sujet de la subvention des 0,40 une demande a été envoyée aux clubs afin qu'ils indiquent à la ville leurs projets d'été. Ces projets peuvent être à destination des membres du club ou élargis. Les délais sont courts, la ville en a conscience, mais le Conseil Départemental n'a pas accepté de décaler son agenda.

Réaction :

Il est difficile pour les clubs – notamment les clubs employeurs – de se projeter, puisque les dates de congés sont encore inconnues au vu de la situation sanitaire et économique. Mme Morin prend note, mais les délais sont imposés à la ville. Il est conseillé aux clubs de répondre quand même, même sur une base provisoire ou au pire hypothétique.

#### **SUBVENTION CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Il faudra travailler sur des critères, définir ce qui est remboursable ou pas.

Une des conditions d'obtention pourrait être un engagement du club de fournir des éléments de communication à l'OMS pour que cette dernière appuie le rayonnement du sport dans la ville.

Réactions :

L'USV Natation demande qui peut à ce jour espérer une qualification ?

L'ASFI fait remarquer qu'actuellement, seuls les athlètes sur liste ministérielle sont concernés, puisque le sport est inaccessible aux autres sportifs à priori.

L'USV Tennis de Table demande si les compétitions FSGT sont concernées, le Bureau répond que oui.

## **2- Convention OMS – Ville de Villejuif**

Les documents de travail seront fournis aux membres du Comité Directeur.

## **3- Créneaux : travaux préparatoires**

Au vu des délais et de l'heure, ce point n'a pas été abordé.

## **4- Divers**

Il est demandé que la Commission Evènement soit réactivée.

Il est proposé de travailler sur les actions suivantes :

- Juin 2021 : Démonstrations sportives pour redonner aux clubs de la visibilité et le goût du sport aux villejuifois.
- Septembre (?) 2021 : Inauguration du stade Colette Besson
- Date à trouver : faire circuler les enfants entre les clubs pour leur faire découvrir leur sport préféré, sur le modèle des CIS (centres d'initiation sportive). A voir : en collaboration avec l'école du sport de la ville ?

Il sera installé, dans l'attente de la sécurisation des locaux par la ville, une alarme (capteur d'ouverture) sur la porte de secours de la maison des sports.

Forum de la rentrée : un message va être envoyé aux clubs afin de leur demander le « prêt » à l'OMS d'un adhérent (enfant ou autre) qui portera un vêtement offert par l'OMS (Tshirt ? Sweat ? avec les logos de tous les clubs ?) et aura pour mission d'orienter les personnes vers les clubs recherchés.

Fin du Comité Directeur

## ANNEXES

NOM	Prénom	Association
MOUNTABIH	YOUSSEF	USV FOOT
GHOGGAL	SACIN	USV Escrime
FUEGEAU	Brigitte	USV Ed. Physique
LEWIS	Fabrice	RCUB Rugby
DECOUMY	Antoine	RCUB Rugby
ANORESO LAURENT	Chantal	RCUB Rugby
SA SASSI	Pierre Yves	ASFI Volleyball
ROSCILLO	ZAKI	USV Judo
NOUGUÈS	EUSE	USV Aikido
BERTRAND	Dominique	USV Lutte
Abkari	Benoit	USV Badminton
GOUBERY	Ferhat	AK TEAM
CHAGANT	Toussaint	AK TEAM
CHATEAU	Mueller	USV Retraites
SEQUEIRA	Bernard	USV Volleyball
	Alvaro	USV Basket



USV ESCRIME VILLEJUIF

44 avenue Karl Marx 94800 VILLEJUIF

SIRET 403 852 452 00016

AGREMENT MINISTERE DES SPORTS 94S534

<http://usvescrime.com>

## **Pouvoir** **pour la réunion du Comité Directeur de l'OMS**

Je soussigné, **M. Alain Lecavelier**, Président de l'association USV-Escrime, donne pouvoir à **M. Salim Ghoggal**, Vice-Président de l'USV-Escrime, pour me représenter et prendre part aux votes et aux délibérations en mon nom lors de la réunion du Comité Directeur de l'OMS qui se tiendra le 27 mars 2021.

Pour faire valoir ce que de droit,

Le 26 mars 2021

Président de L'U.S.V. Escrime  
Alain Lecavelier